

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 80184 Numéro SIREN : 401 369 335 Nom ou dénomination : A.C.M. IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/015063



SASU A.C.M. IMMOBILIER

Comptes annuels

Bilan au 30/06/2021

21 ROUTE DU FRONT DE NEIGE

74260 LES GETS

SIRET : 40136933500021

**CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT**

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/06/2021

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 30/06/2021 ③	Net 30/06/2020 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	30 490	012	30 490	30 490
- Autres	014	387 509	016	54 856	332 653
Immobilisations corporelles	028	94 470	030	38 254	56 216
Immobilisations financières (1)	040	6 691	042	6 691	6 739
(5) TOTAL I	044	519 160	048	93 110	426 050
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	159 500	070	159 500	95 000
Autres créances (3)	072	7 736	074	7 736	4 820
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	220 235	086	220 235	190 107
Charges constatées d'avance	092	3 851	094	3 851	5 510
TOTAL II	096	391 323	098	391 323	295 436
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	910 483	112	93 110	817 373
				817 373	747 298

PASSIF		30/06/2021	30/06/2020
Capital social ou individuel	120	7 622	7 622
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	762	762
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		6 575
Report à nouveau	134	-430	
Résultat de l'exercice	136	27 451	-7 006
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	35 405	7 954
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	464 253	479 778
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	7 827	16 037
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	690	176 970
Produits constatés d'avance	174	132 917	79 167
TOTAL III	176	781 967	739 344
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	817 373	747 298

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	365 253
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182	2 537
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 30/06/2021

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				30/06/2021		30/06/2020	
Ventes de marchandises				210			
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		214			
Production vendue services		215		218	277 383		330 667
Production stockée		217		222			
Production immobilisée				224			
Subventions d'exploitation reçues				226	14 167		
Autres produits				230	14 840		8 928
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	306 390		339 595
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234			
Variation de stock (marchandises)				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240			
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier)		immobilier	242	142 768		145 011
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	864	244	1 331		2 336
Rémunérations du personnel				250	81 796		119 292
Charges sociales				252	26 579		45 949
Dotations aux amortissements				254	26 327		26 678
Dotations aux provisions				256			
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	18		6
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						
Total des charges d'exploitation (II)				264	278 818		339 271
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	27 572		324
Produits financiers				III 280	13 090		
Produits exceptionnels				IV 290			
Charges financières				V 294	7 983		7 304
Charges exceptionnelles :	- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct.)			300			25
	- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	VI					
Impôts sur les bénéfices				VII 306	5 228		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	27 451		-7 006
B - RÉSULTAT FISCAL				312	27 451	314	
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	7 239		
Provisions non déductibles				322			
Impôts et taxes non déductibles				324	5 294		
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart valeurs	248	9 350		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions							
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992	342	
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			Créance report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			Déduction except. (art 39 decies B)	645		
Divers, dont :				Déduction except. (art 39 decies D)	648	350	9 375
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			Déduction except. (art 39 decies F)	990		
Déduction except. (art 39 decies G)	649						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	39 959	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables				5 106	(dont imputés sur le résultat)	360	5 106
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	34 853	372

Exercice clos le 30/06/2021

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	30/06/2021
	Montant
FONDS DE SOLIDARITE	7 500
Ouôte part résultat SCI TCM N-1	1 875

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/06/2021

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		A. C. M. IMMOBILIER				
I - IMMOBILISATIONS								
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations - Fonds commercial	400 30 490	402	404	406 30 490				
incorporelles - Autres	410 387 509	412	414	416 387 509				
I - Terrains	420	422	424	426				
m - Constructions	430	432	434	436				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440 10 142	442	444	446 10 142				
o - Installations générales agencements divers	450 49 203	452	454	456 49 203				
c - Matériel de transport	460	462	464	466				
o - Autres immobilisations corporelles	470 34 563	472 562	474	476 35 125				
Immobilisations financières	480 6 739	482 27	484 75	486 6 691				
TOTAL	490 518 645	492 589	494 75	496 519 160				
II - AMORTISSEMENTS								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations incorporelles	500 38 180	502 16 676	504	506 54 856				
I - Terrains	510	512	514	516				
m - Constructions	520	522	524	526				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530 1 932	532 2 028	534	536 3 960				
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540 20 639	542 3 152	544	546 23 791				
c - Matériel de transport	550	552	554	556				
o - Autres immobilisations corporelles	560 6 032	562 4 470	564	566 10 503				
TOTAL	570 66 784	572 26 327	574	576 93 110				
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
1	2	3	4	5	6	7	8	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL	596	585	597	599				

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 30/06/2021

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : A.C.M. IMMOBILIER	
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605
Autres provisions réglementées	610	612	614
Provisions pour risques et charges	620	622	624
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634
Sur stocks et en cours	640	642	644
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664
TOTAL	680	682	684
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
	Dotations	Reprises	
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B
II - DÉFICITS REPORTABLES			
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	5 106	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice
			Total des déficits restant à reporter
III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
IV - DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	55 477
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	21 090
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	



ACM IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 21 Route du Front de Neige
74260 LES GETS
401 369 335 RCS ANNECY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 NOVEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 27 451,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 27 451,05 euros

Au compte « report à nouveau débiteur » 430,49 euros
Lequel est ainsi ramené de – 430,49 euros à 0 euro.

Le solde, soit 27 020,56 euros
En totalité au compte « Autres réserves »
Lequel est ainsi porté à cette somme.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Thomas MUDRY



Société de commissaires aux
Comptes



commissaire
aux comptes

ACM IMMOBILIER
SAS au capital de 7 622,45 €

21 Route du Front de Neige – 74260 Les Gets
RCS Annecy 401 369 335

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021



ACM
IMMOBILIER
SAS au capital de
7 622,45 €
21 Route du
Front de Neige
74260 Les Gets

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Aux associés de la société ACM IMMOBILIER,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **ACM IMMOBILIER** » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

**ACM
IMMOBILIER**
SAS au capital de
7 622,45 €
21 Route du
Front de Neige
74260 Les Gets

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



commissaire
aux comptes

ACM
IMMOBILIER
SAS au capital de
7 622,45 €
21 Route du
Front de Neige
74260 Les Gets

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



ACM
IMMOBILIER
SAS au capital de
7 622,45 €
21 Route du
Front de Neige
74260 Les Gets

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Annecy le Vieux, le 22 Novembre 2021

Pour DM Audit
Dominique MESNAGE
Commissaire aux Comptes



ACM
IMMOBILIER
SAS au capital de
7 622,45 €
21 Route du Front
de Neige 74260
Les Gets

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/06/2021	Net Au 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	378 769	46 116	332 653	349 121
Fonds commercial	30 490		30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles	8 740	8 740		208
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	10 142	3 960	6 182	8 210
Autres immobilisations corporelles	84 328	34 294	50 034	57 094
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	6 031		6 031	6 084
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	198		198	198
Prêts				
Autres immobilisations financières	462		462	457
TOTAL (I)	519 160	93 110	426 050	451 862
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	159 500		159 500	95 000
Autres	7 736		7 736	4 820
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	220 235		220 235	190 107
Charges constatées d'avance	3 851		3 851	5 510
TOTAL (II)	391 323		391 323	295 436
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	910 483	93 110	817 373	747 298



Bilan Passif

	Net Au 30/06/2021	Net Au 30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 7 622	7 622	7 622
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	762	762
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	35 405	7 954
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	464 253	479 778
Emprunts et dettes financières diverses	690	740
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 827	16 037
Dettes fiscales et sociales	80 885	41 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	95 395	122 485
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	132 917	79 167
TOTAL (III)	781 967	739 344
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	817 373	747 298
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2020 au 30/06/2021			Du 01/07/2019 Au 30/06/2020
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	277 383		277 383	330 667
Chiffre d'affaires Net	277 383		277 383	330 667
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			14 167	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			14 834	8 920
Autres produits			6	8
TOTAL (I)			306 390	339 595
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			142 768	145 011
Impôts, taxes et versements assimilés			1 331	2 336
Salaires et traitements			81 796	119 292
Charges sociales			26 579	45 949
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 327	26 678
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			18	6
TOTAL (II)			278 818	339 271
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			5 975	10 743
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			27 572	324
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			13 083	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			13 090	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			7 983	7 304
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			7 983	7 304
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			5 107	-7 304
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			32 679	-6 981

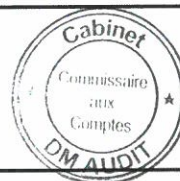


Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/07/2020
Au 30/06/2021Du 01/07/2019
Au 30/06/2020**Produits exceptionnels**

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)**Charges exceptionnelles**

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)**

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

5 228

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)**319 480****339 595****TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)****292 029****346 600****BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)****27 451****-7 006**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

13 083

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

425

164